

Continuité pédagogique en cas d'isolements de courte durée

Janvier 2022

Depuis janvier 2022, beaucoup d'enseignants sont confrontés à une situation inédite avec des absences perlées de nombreux élèves isolés, de courtes durées, à tour de rôle. Il n'est pas possible de prévoir quel élève sera présent ou absent à chaque séance, ni combien d'élèves seront présents en classe. Il faut donc envisager qu'à chaque séance, il y aura de nombreux absents et pouvoir proposer à tous une continuité pédagogique.

Pour pallier cette situation, il paraît judicieux de préparer, avant chaque séance, un travail en autonomie pour les élèves qui ne pourront être présents en classe. Celui-ci sera diffusé avant la séance à tous les élèves, sur le cahier de textes de la classe.

Toutefois, chacun a pu constater lors des précédentes vagues pandémiques, que peu d'élèves sont autonomes. Il convient donc, quand cela est possible, de maximiser le nombre d'élèves présents à chaque séance, soit en classe, soit à distance, en organisant un enseignement « hybride synchrone » (HySy). Il s'agit de diffuser en direct, avec un outil de classe virtuelle, la séquence qui a lieu en salle de classe (la vidéo n'est pas souvent nécessaire).

En conclusion, dans l'idéal, un enseignant met en place, pour la même séance, les deux organisations pédagogiques suivantes :

- des activités d'apprentissage en autonomie,
- un enseignement hybride synchrone.

Cette situation est dénommée « enseignement dual ». Elle se concrétise par une mise à disposition de tous les élèves, en amont de la séance, du lien de connexion à la classe virtuelle et des activités à réaliser en autonomie. L'élève isolé utilisera l'une des deux modalités proposées, en fonction de sa situation (travail en autonomie ou classe virtuelle).

Anticiper de manière systématique les probables absences permet de proposer une organisation stabilisée, rassurante pour tous les élèves qui peuvent alterner isolement et reprise des cours, le tout sans crainte de retard dans les apprentissages.

On remarquera que le travail en autonomie répond à davantage de problématiques d'absences et ne nécessite pas d'équipement particulier. L'enseignement hybride synchrone est plus adapté aux élèves manquant d'autonomie et rappelons-nous que : "Le numérique constitue un ensemble d'outils, et n'offre pas LA solution qui déterminerait à elle seule les résultats d'un engagement ; c'est avant tout le scénario pédagogique qui importe, c'est-à-dire l'insertion pertinente de l'usage d'un outil numérique au bon moment, pour une durée appropriée, dans une stratégie d'enseignement adressée à des élèves donnés visant un objectif d'apprentissage précis" (Extrait de la conclusion du rapport de synthèse "Numérique et apprentissages scolaires" par André Tricot et Jean-François Chesné).

Propositions pédagogiques à destination des élèves isolés

1. Activités d'apprentissage en autonomie :

L'enseignant prévoit pour la séance des activités d'apprentissage en autonomie pour tout élève. Ces activités ne seront réalisées que par les élèves ne pouvant être présents au cours, si possible durant les heures de classe prévues à l'emploi du temps, et dans tous les cas avant la séance suivante.

L'enseignant dépose dans le cahier de textes, avant la séance, les ressources nécessaires à l'activité et y indique les consignes à la date de la séance prévue (dans la rubrique « Contenu de la séance »).

Pour ce faire, l'enseignant doit disposer des activités au format numérique :

- Cas 1 : il utilise du contenu disponible dans des manuels scolaires, des plateformes ou banques de ressources numériques ([Lumni](#), [Edumalin](#), [BRNE](#), [Etincel](#)...);
- Cas 2 : il crée spécialement du contenu pour la séance (consignes écrites ou orales, exercices, ressources) à l'aide des outils de Colibri ou des applications en ligne disponibles.

Sans avoir recours au numérique, l'enseignant pourrait proposer les activités sur polycopié. Mais il faudrait dans ce cas, les distribuer lors du cours précédent aux élèves présents et les faire parvenir aux élèves absents...

Remarque : L'outil de classe virtuelle peut permettre d'organiser un temps d'échanges avec les élèves non présents en classe selon les modalités prévues dans le plan de continuité pédagogique.

Organisation d'une séance d'enseignement hybride synchrone

L'enseignement « hybride synchrone » (HySy) consiste à diffuser en direct, via un outil de classe virtuelle, un enseignement qui se déroule en salle de classe. Les élèves à distance et dans la salle suivent le même cours en même temps.

Différents cas sont à observer :

- Cas 1 : l'enseignant a peu d'élèves en classe. Il met en place un enseignement hybride synchrone depuis la salle de classe avec un ordinateur, un micro-casque, une connexion Internet et un outil de classe virtuelle. L'enseignant fait cours principalement avec l'outil de classe virtuelle. Les élèves en présentiel suivent à l'aide du vidéoprojecteur (ou de leurs ordinateurs personnels connectés). Ils sont considérés comme étant à distance.
- Cas 2 : l'enseignant a une majorité des élèves en classe. Il met en place un enseignement hybride synchrone depuis la salle de classe avec un ordinateur, une connexion Internet, un micro (micro-cravate conseillé), des haut-parleurs et un outil de classe virtuelle. L'enseignant fait cours principalement avec les élèves présents. Il réserve des temps spécifiques (activité en autonomie des élèves en classe, fin de séance) pour faire le point avec les élèves à distance.

Autres cas de figure

- 1 : la classe est fermée. L'enseignant met en place un enseignement à distance depuis une salle de classe ou son domicile. Les élèves sont connectés depuis chez eux à la classe virtuelle.
- 2 : l'établissement est fermé. L'enseignant met en place un enseignement à distance depuis son domicile ou un tiers-lieu. Les élèves sont connectés depuis chez eux à la classe virtuelle.
- 3 : l'enseignant est isolé. Il met en place un enseignement à distance depuis son domicile. Les élèves présents en classe sont surveillés par un assistant d'éducation qui a connecté l'ordinateur professeur à la classe virtuelle. Les élèves suivent à l'aide du vidéoprojecteur et des haut-parleurs. Si les élèves sont équipés, ils peuvent également être connectés à la classe virtuelle depuis la salle de classe. Ils sont considérés comme à distance.
- 4 : l'enseignant est arrêté et remplacé. Le remplaçant prend appui sur le travail proposé aux élèves en amont par l'enseignant dans le cahier de textes.
- 5 : l'enseignant est arrêté et non-remplacé. Si les élèves disposent de ressources proposées en amont par l'enseignant, ils travaillent en autonomie en prenant appui sur ceux-ci. Les ressources [Lumni](#), [Edumalin](#), [Jules](#)... peuvent être utilisées par les élèves pour s'entraîner en toute autonomie.

Pour obtenir davantage de conseils sur la mise en œuvre de ces organisations, consultez le site académique de la DRANE : <https://site.ac-martinique.fr/drane>

La DANE de l'académie de Paris propose également des ressources à l'adresse : https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_2003501/coronavirus-guide-academique-de-continuite-pedagogique

Pour toute question, vous pouvez contacter la cellule continuité pédagogique continuite-pedagogique@ac-martinique.fr ou la DRANE ce.dane@ac-martinique.fr

Annexe 1 : Activités d'apprentissage en autonomie

Annexe 2 : Enseignement hybride synchrone



Annexe 1 : ACTIVITES D'APPRENTISSAGE EN AUTONOMIE



Enseignant

L'enseignant **prépare et élabore** des activités en **autonomie** adaptées à tout élève de la classe.

L'enseignant **diffuse dans le cahier de textes** les activités et indique les consignes de travail pour la séance prévue (rubrique « contenu de la séance »).

L'enseignant **assure son cours en classe** avec les élèves présents.

L'outil de classe virtuelle peut permettre d'organiser un temps d'échanges avec les élèves non présents en classe selon les modalités prévues dans le plan de continuité pédagogique.

L'enseignant, si possible, suit les avancées des élèves et les relance collectivement ou individuellement si nécessaire.



Elèves

Tous les élèves s'assurent de disposer du matériel et des accès nécessaires aux activités en autonomie.

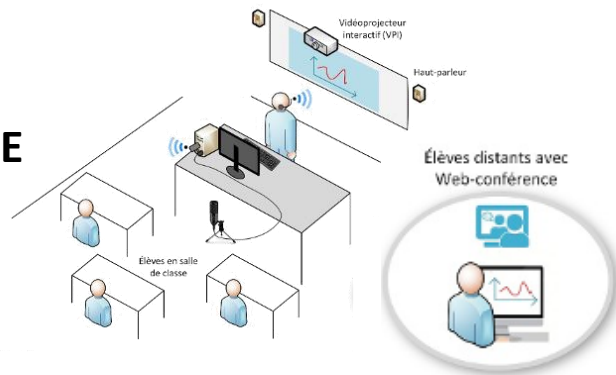
Tous les élèves s'assurent du bon accès au cahier de textes (identifiant, mot de passe) et de la bonne compréhension des consignes.

Les élèves isolés réalisent en autonomie les activités proposées avant le cours si possible pendant la séance, dans tous les cas avant le cours suivant.

Les élèves isolés terminent leurs activités en autonomie et rendent compte de leurs travaux à l'enseignant via l'outil dédié ou à la séance suivante.

JOUR J : SÉANCE DE COURS

Annexe 2 : ENSEIGNEMENT HYBRIDE SYNCHRONES



Enseignant

L'enseignant **prépare et teste le matériel** nécessaire pour assurer un cours en hybride synchrone.

L'enseignant **prépare** sa classe virtuelle et **communique le lien d'accès aux élèves**.

Les élèves prévoient et vérifient leurs outils (connexion, matériel informatique, micro, lien), pour participer à la classe virtuelle.

Tous les élèves vérifient le cahier de textes de la classe et s'assurent d'avoir bien réceptionné les activités en autonomie.

L'enseignant **assure son cours en classe** avec les élèves présents dans la salle et à distance.

Les élèves isolés, équipés et connectés suivent le cours chez eux en direct.
Les élèves non connectés réalisent les activités en autonomie transmises par l'enseignant.

JOUR J : SÉANCE DE COURS

L'outil de classe virtuelle peut permettre d'organiser un temps d'échanges avec les élèves non présents au cours selon les modalités prévues dans le plan de continuité pédagogique.

L'enseignant, si possible, suit les avancées des élèves et les relance collectivement ou individuellement si nécessaire.

Les élèves (non présents au cours) terminent leurs activités en autonomie et rendent compte de leurs travaux à l'enseignant via l'outil dédié ou à la séance suivante.



Elèves